

**CONTROLE
TECHNIQUE DES
CONSTRUCTIONS**



**COORDINATION
SECURITE ET
PROTECTION DE
LA SANTE**

**DIAGNOSTICS,
AUDITS ET
ASSISTANCES
TECHNIQUES**



**VERIFICATIONS
PERIODIQUES ET
REGLEMENTAIRES**



**DIAGNOSTICS
IMMOBILIERS**

**CONSTRUCTION
DURABLE ET
ENVIRONNEMENT**



Notre engagement, Votre satisfaction !

NOS VALEURS

Créé en 1993, CONTROLE G est un organisme agréé de contrôle technique de la construction. Nous intervenons pour tous types de bâtiments (habitations, bâtiments industriels et tertiaires, établissements recevant du public, ouvrages de génie civil...)

Notre bureau de contrôle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire expérimentée aux fortes capacités techniques, alliant disponibilité, motivation et réactivité.

Notre état d'esprit est basé sur une réactivité et une disponibilité permanente afin de garantir la satisfaction client.



UN PARTENAIRE EFFICACE

Une volonté de mieux accomplir notre métier nous conduit à regrouper autour de chaque opération des techniciens et ingénieurs à fort potentiel.

Cette adaptation témoigne de notre souci d'apporter à nos clients le service qu'ils attendent.

Pour nous, il s'agit d'être un partenaire efficace, qui prend l'initiative des orientations en équipe.



UNE REACTIVITE PERMANENTE

Notre souci de la satisfaction client conduit nos intervenants à mettre les moyens nécessaires au service du client.

Cela se traduit par une réactivité dans nos interventions et une disponibilité de l'ensemble de nos collaborateurs.



ASSISTANCE TECHNIQUE

Nous partageons notre expérience au service des différentes problématiques de la construction et ce, dès la phase conception. Nos collaborateurs sont à votre disposition pour vous conseiller et garantir votre satisfaction.



CONTROLE TECHNIQUE CONSTRUCTION

Le contrôleur technique a pour mission de contribuer à la prévention des différents aléas techniques susceptibles d'être rencontrés dans la réalisation des ouvrages. Il intervient à la demande du maître de l'ouvrage et donne son

avis à ce dernier sur les problèmes d'ordre technique.

Des ingénieurs compétents et expérimentés interviennent dans le cadre de la loi SPINETTA (loi du 4 janvier 1978) et des différentes missions définies par la norme NFP 03-100 :

- Mission solidité et sécurité incendie : L+S
- Missions complémentaires : LP, TH, PH, Hand, ENV, PS, F, BRD, LE, AV, GTB, HYS, CO, etc.
- Attestation handicapée - Attestation parasismique - Attestation thermique - Attestation acoustique



COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE

Nos collaborateurs assurent cette mission en phase conception/réalisation, afin de prévenir les risques résultant de l'intervention des travailleurs pour tous chantiers de bâtiment ou de génie civil. Nous intervenons également dans les missions chantiers propres.



VERIFICATIONS PERIODIQUES ET REGLEMENTAIRES

- Vérifications réglementaires périodique : électricité, gaz, chauffage, chaufferie, thermique, vmc, fluide, climatisation, moyens de secours, SSI, ascenseur, Q18.
- Vérifications initiales électriques.
- Consuel.
- Vérifications électriques des installations temporaires.
- Vérifications électriques de chantier.



DIAGNOSTICS, AUDITS ET ASSISTANCES TECHNIQUES

- Diagnostic sécurité incendie.
- Diagnostic solidité.
- Diagnostic structure.
- Diagnostic accessibilité handicapée.
- Audit énergétiques, test d'infiltrométrie.
- Etude de sûreté et de sécurité publique (ESSP).



DIAGNOSTICS IMMOBILIER

Diagnosics immobilier : Amiante, plomb, DPE, gaz, électrique, termites, loi Carrez, SRU.



CONSTRUCTION DURABLE ET ENVIRONNEMENT

CONTROLE G vous accompagne dans vos démarches de certifications :

Tertiaire : NF, HQE, BREEAM, LEED

Logements : NF Logement, HQE, Habitat & Environnement

- Conception : nous nous inscrivons dans l'équipe projet, en répondant aux cahiers des charges des certifications.
- Travaux : nous assurons un suivi du chantier afin de garantir le respect de la certification.
- Réception : nous sensibilisons le gestionnaire et les usagers afin de pérenniser les performances environnementales recherchées.

NOS RECONNAISSANCES



CONTROLE G est agréé par le ministère dans les domaines A1 + D, lui permettant de contrôler tout ouvrage de bâtiment et génie civil et pour toutes les missions de contrôle technique (totalité des bâtiments).



CONTROLE G est agréé par le ministère de l'intérieur, lui permettant d'effectuer les vérifications techniques réglementaires dans les établissements recevant du public.



CONTROLE G est accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) pour la réalisation des missions de sécurité incendie pour les établissements recevant du public.



CONTROLE G est certifié Qualité ISO 9001 par AFNOR CERTIFICATION.



CONTROLE G est membre du COPREC organisation professionnelle qui fédère les organismes de prévention, d'inspection et contrôle tierce partie indépendante.



www.controle-g.com

VOTRE AGENCE :

www.controle-g.com